

# INSTITUT

## DU DROIT DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE

Après le succès des deux premières sessions,  
Propose

**UN NOUVEAU CYCLE  
DE FORMATIONS CERTIFIANTES SUR**

**LES MODES AMIABLES  
EN DROIT DE LA FAMILLE**

**EN PARTENARIAT AVEC L'IFOMENE-ICP et l'AFPDC**



**ICP**

INSTITUT  
CATHOLIQUE  
DE PARIS



ASSOCIATION FRANÇAISE DES PRATICIENS DU  
**DROIT COLLABORATIF**

**ENTRE MAI ET JUIN 2019**

**A PARIS**

### **Objectif :**

Donner une formation complète (théorique et pratique) aux modes amiables de résolution des différends spécialement adaptée au droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine, pour que les avocats et autres praticiens de la famille soient en mesure de conduire efficacement leurs dossiers vers une solution négociée et apaisée.

### **Public :**

L'ensemble des praticiens du droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine.

### **Lieux :**

Toutes les journées de formations ont lieu à PARIS :

- 13 mai : à l'Ifomène 21 rue d'Assas (entrée 74 rue de Vaugirard) Paris 6è
- 14/15 mai : 8 rue d'Athènes Paris 9è
- 18, 19, 20 juin : à l'Ifomène 21 rue d'Assas (entrée 74 rue de Vaugirard) Paris 6è
- 24/25 juin : 8 rue d'Athènes Paris 9è
- 28/29 juin : à l'Ifomène 21 rue d'Assas (entrée 74 rue de Vaugirard) Paris 6è

### **Durée : 68 heures**

- \* Conférence d'enseignements communs et introductifs :  
3 heures
- \* Cycle : outils de communication, coaching du client, négociation raisonnée :  
28 heures sur 4 jours
- \* Cycle accompagnement en médiation :  
9 heures sur 1 jour 1/2
- \* Cycle procédure participative :  
9 heures sur 1 jour 1/2
- \* Cycle processus collaboratif :  
14 heures sur 2 jours
- \* Outre une séance de clôture pour la remise des certificats suivie d'un cocktail.

Possibilité de s'inscrire à l'ensemble ou à certains des 4 cycles seulement :

- Outils de communication + accompagnement à la médiation
- Outils de communication + procédure participative
- Outils de communication + processus collaboratif

### Coût :

#### - Outils de communication, coaching du client et négociation raisonnée :

Adhérent IDFP 800 € HT soit 960 € TTC

Non adhérent IDFP 892 € HT soit 1.070,40 € TTC

#### - Accompagnement à la médiation :

Adhérent IDFP 300 € HT soit 360 € TTC

Non adhérent IDFP 335 € HT soit 402 € TTC

#### - Procédure participative :

Adhérent IDFP 300 € HT soit 360 € TTC

Non adhérent IDFP 335 € HT soit 402 € TTC

#### - Processus collaboratif :

Adhérent IDFP 400 € HT soit 480 € TTC

Non adhérent IDFP 446 € HT soit 535,20 € TTC

Total des quatre modules + conférence d'introduction + remise des certificats et cocktail :

Adhérent IDFP 1.800 € HT soit 2160 € TTC

Non adhérent IDFP 2.008 € HT soit 2409,60 € TTC

### Certification :

Un certificat est délivré par l'IDFP à l'issue de la formation couvrant le ou les cycles suivis.

Le certificat de participation à l'ensemble des quatre cycles ainsi qu'à la conférence d'enseignements communs confère une équivalence au **DU1 de l'IFOMENE-ICP** permettant de s'inscrire directement en 2<sup>ème</sup> partie du diplôme Universitaire de Médiateur « DU2 » de l'IFOMENE ICP, diplôme validé par le CNB pour être admis au CNMA, validé par la formation continue de l'ENM, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Les participants aux cycles outils de communication et coaching + processus collaboratif bénéficieront de la **certification délivrée par l'AFPDC**.

## PROGRAMME

### CONFERENCE D'ENSEIGNEMENTS COMMUNS (3H)

LE 13 MAI 2019

**Lundi 13 mai 2019 - 17h/20h**

**Etat des lieux des modes amiables, esprit, éthique et méthode**

Ouverture

Parcours de formation

Place des MARD dans la résolution judiciaire des différends

Philosophie, éthique et déontologie de la résolution amiable

Etude comparée des différents MARD

*Intervenants : Elodie Mulon, Stephen Bensimon, Soraya Amrani-Mekki, Carine Denoit-Benteux, Anne Marion de Cayeux, Catherine Bourgues Habif*

**LES OUTILS DE COMMUNICATION, LE COACHING DU CLIENT, LA NEGOCIATION  
RAISONNEE (28H – 4 JOURS)**

**LES 14 ET 15 MAI 2019, 24 ET 25 JUIN 2019**

**Mardi 14 mai 2019 - 9h30/12h30**

**Coacher son client en utilisant des outils de communication adaptés  
Ecoute active – attitudes de Porter - reformulation – cadre de référence**

*Intervenants : Carine Denoit-Benteux, Catherine Emmanuel*

**Mardi 14 mai 2019 – 14h/17h**

**Atelier pratique de mise en situation**

*Intervenants : Carine Denoit-Benteux, Catherine Emmanuel*

**Mercredi 15 mai 2019 - 9h30/12h30**

**Accompagner la restauration du dialogue**

**Communication non violente – VAKOG – Gestion des émotions – PNL – Triangle de Karpman**

*Intervenants : Carine Denoit-Benteux, Catherine Emmanuel*

**Mercredi 15 mai 2019 – 14h/17h**

**Atelier pratique de mise en situation**

*Intervenants : Carine Denoit-Benteux, Catherine Emmanuel*

**Lundi 24 juin 2019 – 9h30/12h30**

**Négocier efficacement en modes amiables : la négociation raisonnée**

**Enseignements théoriques et exercices pratiques**

La négociation spontanée – ce qui ouvre, ce qui ferme une négociation – les stratégies de négociations.

*Intervenants : Catherine Bourgues Habif, Nolwenn LEROUX*

**Lundi 24 juin 2019 – 14h/17h**

**Négocier efficacement en modes amiables : la négociation raisonnée**

**Enseignements théoriques et exercices pratiques**

La typologie des négociations et des négociateurs

La spécificité de la négociation raisonnée (les piliers, leurs fonctions)

Application de la négociation raisonnée aux MARD

Instaurer le climat – séparer l'objet du conflit des personnes

*Intervenants : Catherine Bourgues Habif, Nolwenn LEROUX*

**Mardi 25 juin 2019 – 9h30/12h30**

**Négocier efficacement en modes amiables : la négociation raisonnée**

**Enseignements théoriques et exercices pratiques**

Préparation de la négociation

La recherche et l'expression des IBPVM - Exercices - L'objectivation (critères objectifs)

*Intervenants : Catherine Bourgues Habif, Nolwenn LEROUX*

**Mardi 25 juin 2019 – 14h/17h**

**Négocier efficacement en modes amiables : la négociation raisonnée**

**Enseignements théoriques et exercices pratiques**

MESORE

Critères objectifs et options, créativité

*Intervenants : Catherine Bourgues Habif, Nolwenn LEROUX*

## **L'ACCOMPAGNEMENT EN MEDIATION (9 H : 1 JOUR 1/2)**

**LES 18 et 19 JUIN 2019**

**Mardi 18 juin 2019 - 9h30/12h30**

**Cadre légal de la médiation en droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine**

Les textes – la médiation judiciaire et conventionnelle – la médiation préalable obligatoire

*Intervenants : Carine Denoit-Benteux, Anne Gongora, Anne Marion de Cayeux*

**Mardi 18 juin 2019 - 14h/17h**

**Maîtriser la pratique de l'accompagnement en médiation**

Présentation du processus, de place de l'avocat, des modèles d'actes, des problématiques de confidentialité, contradictoire, honoraires, déontologie, responsabilité.

*Intervenants : Carine Denoit-Benteux, Anne Marion de Cayeux*

**Mercredi 19 juin 2019 – 9h30/12h30**

**Atelier pratique de mise en situation**

*Intervenants : Carine Denoit-Benteux, Anne Marion de Cayeux*

## **LA PROCEDURE PARTICIPATIVE (9 H : 1 JOUR 1/2)**

**LES 19 ET 20 JUIN 2019**

**Mercredi 19 juin 2019 – 14h/17h**

**Cadre Légal de la procédure participative appliquée au droit de la famille, des personnes et du patrimoine**

Les textes – la procédure participative – La procédure participative aux fins de mise en état

*Intervenants : Elodie Mulon, Hélène Poivey-Leclercq, Soraya Amrani-Mekki*

**Jeudi 20 juin 2019 – 9h30/12h30**

**Maîtriser la pratique de la procédure participative**

Etude et analyse des modèles d'actes

*Intervenants : Carine Denoit Benteux, Hélène Moutardier*

**Jeudi 20 juin 2019 – 14h/17h**

**Atelier pratique de mise en situation**

*Intervenants : Carine Denoit Benteux, Hélène Moutardier*

## **LE PROCESSUS COLLABORATIF (14H : 2 JOURS) : 28 ET 29 JUIN 2019**

### **Vendredi 28 juin 2019 - 9h00/12h30**

Jeux de rôle : l'avocat spontané – analyse des pratiques

Présentation des principes du processus collaboratif

Présentation du contrat de participation au processus

*Intervenants : Catherine Bourgues Habif, Nolwenn Leroux*

### **Vendredi 28 juin 2019 – 14h/18h**

Présentation des étapes du processus collaboratif (phase pré-collaborative, phase collaborative)

Présentation de la spécificité du rendez-vous collaboratif

L'utilisation des outils de communication dans le cadre d'un processus collaboratif

*Intervenants : Catherine Bourgues Habif, Nolwenn Leroux*

### **Samedi 29 juin 2019 - 9h00/12h30**

Jeux de rôle permettant aux participants d'éprouver le déroulé complet d'un processus collaboratif.

Phase pré-collaborative

RDV avocat client / rdv test – intégration des outils de communication

*Catherine Bourgues Habif, Nolwenn Leroux*

### **Samedi 29 juin 2019 – 14h/18h**

Suivi du déroulé d'un cas en droit collaboratif

Phase collaborative

Recherche des IBPVM, objectivisation, option, offres, rédaction.

*Intervenants : Catherine Bourgues Habif, Nolwenn Leroux*

## **CLOTURE ET COCKTAIL : 29 JUIN 2019 : 18H00 – 20 H**

### **Séance de clôture, remise des certificats**

*Intervenants : Elodie Mulon, Stephen Bensimon, Carine Denoit-Benteux, Anne Marion de Cayeux et Catherine Bourgues Habif*

## PRESENTATION DES INTERVENANTS

### **Madame Soraya AMRANI-MEKKI**

Agrégée des facultés de droit, Professeur à l'université Paris Nanterre, co-directrice du DU modes amiables de résolution des différends, membre du Conseil Supérieur de la Magistrature, Vice-Présidente de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme

### **Monsieur Stephen BENSIMON**

Normalien, philosophe, médiateur, directeur de l'Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation (ICP), Professeur affilié Sciences-Po Paris (Executive Education)

### **Maître Catherine BOURGUES HABIF**

Administrateur de l'IDFP

Avocat au Barreau de Paris, praticienne de droit collaboratif - Présidente et membre fondateur de l'AFDPC, Formatrice en Processus collaboratif - Avocat associé de Résolutions-Avocats

### **Maître Anne Marion de CAYEUX**

Vice-Présidente de l'IDFP

Avocat au Barreau de PARIS, spécialiste en droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine, médiateur agréé CNMA et aux Cours d'Appel de PARIS et VERSAILLES, praticienne de droit collaboratif

### **Maître Carine DENOIT-BENTEUX**

Administrateur de l'IDFP

Avocat au Barreau de PARIS, Présidente de la Commission Textes du Conseil National des Barreaux, ancien membre du Conseil de l'Ordre, médiateur agréé CNMA, Avocat associé de DBO AVOCATS, praticienne de droit collaboratif

### **Madame Catherine EMMANUEL**

Médiatrice familiale DE, Médiatrice certifiée CNV, Médiatrice auprès du TGI et de la Cour d'Appel de Paris, Formatrice MARD, Responsable pédagogique IFOMENE, Maître praticien en PNL, Expert certifiée en Négociation (Essec / Irénée), Formatrice certifiée au Triangle de Karpman

### **Madame Anne GONGORA**

Présidente d'une chambre des affaires familiales à la cour d'appel de Paris, responsable de la médiation familiale et animatrice du pôle famille de la cour d'appel de Paris, membre du Groupement Européen des Magistrats pour la Médiation (GEMME)

### **Maître Hélène MOUTARDIER**

Ancien Bâtonnier du Barreau de l'Essonne, spécialiste en droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine, praticienne de droit collaboratif

**Maître Elodie MULON**

Présidente de l'IDFP

Avocat au Barreau de PARIS, membre du Bureau du Conseil National des Barreaux, ancien membre du Conseil de l'Ordre, Avocat associé de MULON et ASSOCIES

**Maître Hélène POIVEY-LECLERCQ**

Membre fondateur de l'IDFP

Avocat au Barreau de PARIS, ancien membre du Conseil National des Barreaux, ancien membre du Conseil de l'Ordre, responsable de la commission ouverte Droit des personnes au Barreau de PARIS

**Maître Nolwenn LEROUX**

Avocat au Barreau de Paris en droit de la famille et droit patrimonial de la famille, formatrice au processus collaboratif au sein de l'AFPDC



## BULLETIN D'INSCRIPTION

- Outils de communication, coaching du client, négociation raisonnée :
- Adhérent IDFP 800 € HT soit 960 € TTC
  - Non adhérent IDFP 892 € HT soit 1.070,40 € TTC
- L'accompagnement en médiation en droit de la famille :
- Adhérent IDFP 300 € HT soit 360 € TTC
  - Non adhérent IDFP 335 € HT soit 402 € TTC
- La procédure participative en droit de la famille :
- Adhérent IDFP 300 € HT soit 360 € TTC
  - Non adhérent IDFP 335 € HT soit 402 € TTC
- Le processus collaboratif en droit de la famille :
- Adhérent IDFP 400 € HT soit 480 € TTC
  - Non adhérent IDFP 446 € HT soit 535,20 € TTC

**TOTAL : .....**

### Inclus :

- Conférence d'enseignements communs et introductifs: Lundi 13 mai 2019 de 17h/20h
- Séance de clôture, remise des certificats, cocktail : samedi 28 juin 2019 à 18h

**Les formations auront lieu à PARIS.**

Nom, Prénom .....

Cabinet .....

Adresse .....

Tel ..... Mail. ....

N° de prestataire de formation : 11 75 4616475

A retourner à : IDFP – 130 av. de Villiers - 75017 PARIS

Avec un chèque à l'ordre de l'IDFP

Tel 01 42 68 24 24 - [institut@institut-dfp.com](mailto:institut@institut-dfp.com) – [www.institut-dfp.com](http://www.institut-dfp.com)